

# Bulletin trimestriel d'informations communales

DÉCEMBRE 2017 • n°123



Photo: V. Julien

Meilleurs voeux



Ouvert dimanche et lundi toute la journée! Tinlot/Nandrin
au rond-point
des vaches

## **OUVERT**

du lundi au samedi de 8h30 à 20h, sauf mardi, jour de fermeture. Dimanche et jours fériés de 8h30 à 19h. Route de Marche, 30 4557 Tinlot Tél. 085/55.05.01

Découvrez votre bon de réduction exclusif au verso et d'autres

surnotre site www groupemestdagh be



## EDITORIAL •

#### Madame, Monsieur,

## **SOMMAIRE**

**Editorial** 

3

11

14

## Vie communale

Les actualités de l'ATL	4
Le CPAS : permanences	5
Boutique «Côté Printemps»	6
Mobicondroz.be	7
Local informatique	7
Reprise des cours d'informatique	7
L'hélico du CMH	8
La vie de nos écoles	9
Un champion à Clavier	9
Travaux : évolution	9
Calendrier 2018 : groupe sentiers	10
Conseils d'hiver	10

#### Vivre Ensemble

# Environnement 12 Collecte des pneus 12 Collecte des plastiques agricoles 12 Compostage 13 Nom des cours d'eau 13

#### Etat Civil 14

Journée de l'arbre



Ce bulletin a été réalisé avec la collaboration du Collège, des services administratifs, du CPAS. Le temps déroule très vite et nous voilà déjà à passer le cap d'une année nouvelle.

2017, une année dans un climat de menaces et d'insécurité au niveau international mais aussi parfois proche de chez nous. Nos services de police doivent d'ailleurs, lors de chaque événement, analyser les risques et parfois prendre des mesures visant à assurer un confort et une sécurité maximale.

En politique, l'instabilité s'est encore une fois manifestée dans nos régions. Les mandataires ne parviennent plus à mener à bien leurs responsabilités en veillant à l'intérêt général et au bien-être du plus grand nombre. Certains ont dépassé toutes les règles d'éthique et de bon sens en s'allouant des rémunérations indécentes pour des prestations parfois même défaillantes. C'est inadmissible.

Il est urgent et nécessaire de restaurer la confiance des citoyens à l'égard de ces mandataires. Au niveau local, que je défends ardemment, le citoyen doit pouvoir s'appuyer sur une confiance sans faille, sur l'exemplarité de candidats élus légitimement, disponibles et dévoués. Aucune loi ne définit la manière dont un mandataire local doit exercer, ni le nombre d'heures à y consacrer. La qualité de nos mandataires locaux s'évalue sur le développement d'actions et de projets concrets au service du cadre de vie de nos habitants.

Ce travail efficace des élus locaux se réalise lors de réunions avec les collègues, le Collège et le Conseil communal et toutes les équipes qu'ils entourent. Ce contact et les rencontres avec la population forgent également le temps et l'énergie à consacrer à la chose publique.

2018 verra justement se renouveler les conseils communaux de notre pays. C'est le plus proche et le plus bel exercice démocratique qui permet à chaque électeur de choisir ses représentants pour un pouvoir de proximité accessible et concret. N'hésitez pas à vous intéresser à la destinée de votre commune, voire peut-être même à vous y investir.

Cette structure locale permet également de soutenir et de dynamiser les nombreux clubs et associations actifs sur Clavier que photos et reportages vous permettront de(re)découvrir.

De nombreux travaux de voirie, dans nos écoles et nos bâtiments mais aussi le suivi de nombreux projets transcommunaux attireront votre attention au fil de la lecture.

Permettez-moi pour terminer de vous souhaiter très sincèrement au nom du Collège communal, du Conseil communal, du CPAS, de tout le personnel communal et CPAS nos meilleurs vœux de santé, joie, bonheur et prospérité pour cette année 2018.

Nous vous souhaitons également de belles et agréables fêtes de fin d'année en famille ou entre proches et amis.

Au plaisir de vous croiser en 2018.

« Toutes les fleurs de l'avenir sont les semences d'aujourd'hui ».

Philippe DUBOIS, Votre Bourgmestre.

## Vie Communale

#### LES ACTUALITES DE L'ATL...

#### Plaine d'HALLOWEEN

La plaine d'Halloween, lors des vacances d'Automne, a accueilli trente-trois enfants, qui ont joué, dansé, chanté aux rythmes imposés par les sorcières et les fantômes.

Après avoir décoré les lieux aux couleurs automnales d'Halloween, ils ont suivi les péripéties de Sidonie la sorcière, vidé des potirons, réalisé leur avatar fantôme, dansé la danse des squelettes, pour finir par une grande chasse aux bonbons dans les rues des Avins. Un énorme merci aux habitants des Avins pour leur chaleureux accueil.

Encore merci aux animateurs qui ont préparé et animé la plaine!





"Place aux enfants"



Une belle réussite pour cette belle journée « place aux enfants 2017 » ! 30 jeunes de 8 à 12 ans ont été accueillis par les pompiers de Huy et par la police du Condroz pour une démonstration de la brigade canine ! Un moment de partage et d'échange très enrichissant. Merci à tous et un merci particulier à notre coordinatrice ATL, Laetitia

BEUGNIER pour l'organisation de cette journée ainsi qu'à nos accueillantes pour l'encadrement des jeunes... A l'année prochaine!





Les photos de la journée peuvent être consultées sur le site de l'extrascolaire : http://extrascolaire.wix.com/extrascolaire-

#### Nouveauté à l'ATL de Clavier :

Ateliers « Arts plastiques » et Atelier « Cinéphilo artistique » en collaboration avec l'ASBL L'Atelier(s).

#### « Le tour du monde en une année »

Voyageons autour du monde avec les enfants, deux mercredis par mois, non pas pour consommer des images déjà vues, stéréotypées, séduisantes, confortables, consuméristes, mais pour cheminer, en partant de notre village, de notre territoire, en passant par notre pays la Belgique et en voyageant au travers des 6 continents, pour revenir avec de nouvelles images, des perceptions inédites, des pensées insoupçonnées...

Partir à la découverte de sa culture en rencontrant d'autres cultures, d'autres langages, d'autres écritures, d'autres architectures...

Un tour du monde pour réfléchir et tenter de construire un mieux « vivre ensemble », pour une meilleure compréhension et acceptation de l'autre, dans toute la complexité et la fragilité que recouvrent ces rencontres.

Pour ce faire, nous vous proposons deux ateliers, un atelier « **Arts plastiques** » et un atelier « **ciné-philo-artistique** ».

#### L'atelier « Arts plastiques »

A partir d'une œuvre et/ou d'un artiste plasticien, et par l'apprentissage de techniques picturales et autres, traverser ou tenter de traverser la planète en plusieurs séances de +-2 heures. L'objectif de cet atelier est double :

- d'une part, favoriser, à partir du cadre exploratoire défini ci-dessus, l'expression et la créativité de chaque enfant, individuellement et collectivement, en développant leur sensibilité et leur imaginaire;
- d'autre part, ouvrir au monde, à l'altérité, susciter l'appétence culturelle et l'ouverture à la diversité des codes culturels.

Séances de +- 2 h un jeudi par mois de 16h30 à 17h30

Pour les enfants de 3 à 6 ans

Animatrice plasticienne **Florence Paulus**, diplômée des Beaux-Arts

#### Dates:

18/01 - 15/03 - 19/04 - 17/05



#### Atelier « Ciné-philo-artistique »

Dans un monde où l'image semble omniprésente, peu d'endroits pour la décoder, l'analyser. Visons cet objectif en parcourant le monde par la projection de quelques films produits aux quatre coins du monde.

Partir du film cinématographique et de la singularité des cinémas, fiction ou documentaire, et le considérer comme un interlocuteur à part entière, à la fois dans sa forme et dans son contenu.

Deux temps dans cet atelier :

- 1. Le visionnement du film
- 2. Une discussion réfléchie et argumentée, tant sur la forme que sur le fond, un espace de parole et de dialogue.

#### Les objectifs de l'atelier :

En fonction du film, des enfants présents..., l'accent sera tantôt mis sur la discussion philosophique, tantôt sur l'analyse filmique.

- 1. Apprentissage du dialogue et de la pensée critique en se basant sur des méthodologies existantes (DVDP, c'està-dire Discussion à visée démocratique et philosophique).
- 2. Analyse du film, de la représentation qu'il donne du monde, ce qui permet une mise à distance de cette représentation, mais également une mise à distance par rapport à ses propres émotions, ses propres certitudes...

Tenter de comprendre un film pour mieux comprendre le monde...

Tel est le pari de cet atelier...

Séances de +- 2h30 1 mercredi/mois Projection à 14h + débat

Pour les enfants

- De 3 à 6 ans (2 séances pendant l'année/ date à fixer)
- De +-6-7 à 12 ans

Animateur : **Vincent Dubois de l'Atelier(s)**, Licencié en Arts et Sciences de la communication, option Cinéma et Arts audiovisuels de l'ULg

Certificat ULg en animation en pratiques philosophiques.

#### Dates:

17/01 - 14/03 - 18/04 - 16/05

Inscriptions pour les ateliers via le site de l'extrascolaire :

http://extra-scolaire.wix.com/extrascolaire-

#### LE CPAS DE CLAVIER - PERMANENCES



Pour rappel, les permanences sociales du C.P.A.S. se tiennent tous les matins de 9h à 11h sauf les mercredis matin.

En plus de ces permanences sociales, les permanences de services extérieurs sont ouvertes tous les 3<sup>me</sup> mardis du mois (sauf exceptions durant les congés et autres): l'ONP (office national des pensions) de 9h à 12h, l'INASTI (Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants) de 10h à 12h et le SPF Direction générale de la personne handicapée de 10h à 12h. Ces permanences ont lieu au rendez-dechaussée du bâtiment du C.P.A.S., Rue de la Gendarmerie.

Les travailleuses sociales du CPAS se tiennent également à votre disposition tous les mardis de 11h à 12h afin de vous accompagner dans l'encodage de vos demandes de reconnaissance d'handicap (nouvelle demande uniquement). **Attention**, pour tout dossier existant, vous êtes invités à vous adresser directement à la responsable des permanences le 3<sup>me</sup> mardi du mois.

Pour toute information complémentaire : 085/31.00.50 ou **www.clavier.be** (onglet autres services – CPAS).

Quelques aides spécifiques qui vous sont proposées :

## Indemnité financière en relation avec le coût engendré par les containers à puce

Intervention financière du C.P.A.S pour les personnes de plus de 3 ans ayant un handicap entrainant l'utilisation de langes et/ou poches et sondes.

**Concrètement** : si vous êtes dans cette situation, envoyez avant le 16 mars 2018 :

- Un certificat médical attestant de la nécessité d'utilisation de langes et/ou sondes et poches (préciser s'il s'agit uniquement de langes ou poches et sondes ou les deux, important car l'intervention est cumulable)
- Une lettre signée mentionnant le numéro de compte sur lequel vous souhaitez que l'intervention soit versée, votre adresse et numéro de téléphone.

Pour toute information complémentaire, contactez Madame Yasmina Mokhtari, assistante sociale, soit par téléphone au 085/31 00 54 soit lors d'une permanence sociale les lundis et jeudis de 9h à 11h.

#### LE C.P.A.S. DE CLAVIER - PERMANENCES (SUITE)

#### Les tickets « article 27 »

Parmi les différentes missions incombant au C.P.A.S., il y a aussi l'encouragement à l'épanouissement culturel des familles et des personnes socio économiquement fragilisées. C'est pourquoi les tickets « article 27 » permettent à un public défavorisé de rétablir des contacts, de faire des sorties, de créer ou recréer un tissu social.

A qui s'adressent-ils ? A toute personne bénéficiant d'une aide octroyée par le C.P.A.S. (revenu d'intégration sociale ou aide équivalente, allocation de chauffage, ...).

**Concrètement**: Toute personne intéressée débourse 1.25 € et peut recevoir un ticket pour une activité culturelle (cinéma, théâtre, concert, musée, ...). Maximum deux tickets par utilisateur par mois.

Ces tickets peuvent être retirés au C.P.A.S rue de la Gendarmerie lors des permanences tous les matins de 9h à 11h sauf le mercredi.

Pour plus d'informations : 085/31.00.50

#### Le fonds pour la participation et l'activation sociale

**De quoi s'agit-il ?** C'est une possibilité d'intervention financière du C.P.A.S. dans le coût d'activités liées à la participation sociale, culturelle et sportive et de lutte contre la pauvreté infantile. Par exemple, une intervention partielle dans le coût des voyages scolaires (classes de neige, ...), d'affiliation à des mouvements de jeunesse, ...

A qui s'adressent-ils ? A toute personne introduisant une demande au C.P.A.S. et après une enquête sociale.

**Pour toute autre information**: C.P.A.S. de Clavier, Rue de la Gendarmerie, 3 à 4560 CLAVIER, 085/31.00.50. Permanence tous les matins de 9 à 11h sauf le mercredi.

## LE C.P.A.S. ET SA BOUTIQUE « CÔTÉ PRINTEMPS »

CPAS

C'est en 1991 que le la boutique « côté printemps » a été créée, fonctionnant alors uniquement avec des volontaires. Depuis lors, les choses se sont

professionnalisées et le magasin de seconde main fonctionne toujours avec des personnes volontaires mais aussi avec du personnel salarié.

Il y a peu, la boutique a connu un gros lifting et vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier les bonnes affaires, les animations, ... que propose Béatrice Gathy, plus déterminée que jamais à dynamiser le magasin : « Nous avons au magasin un large choix de vêtements et accessoires pour hommes, dames, enfants et ados ainsi que des accessoires de puériculture, des jeux, du linge de maison, des couettes, ... Avec notre système de dépôts, vous profitez des soldes presque toute l'année ; ce serait donc dommage de se priver, d'autant que les prix ne sont pas excessifs pour permettre à chacun de trouver son bonheur sans se ruiner. Quant aux dépôts, je préfère qu'ils se fassent le matin sur rendez-vous, la clientèle étant plus calme. Chaque dépôt comptabilise un maximum de 20 pièces par famille et par mois afin que la mise en rayon reste gérable pour moi tant au niveau temps que de l'espace du magasin qui doit rester agréable. Je fais aussi une sélection des pièces suivant la qualité et les besoins du moment ».

Pour information, le magasin est ouvert le **mercredi de 9h** à 12h00 et de 12h30 à 17h00, le jeudi de 12h30 à 16h00 et le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00. Différentes animations sont régulièrement annoncées. Pour rester informés, n'hésitez pas à liker la page Facebook de la boutique.

Petit rappel, à côté du magasin « Côté Printemps » se trouve également la buanderie qui est aussi à votre service pour laver et/ou repasser votre linge aux heures et jours suivants : le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues au 0472/97 76 16 auprès de Madame Béatrice GATHY pour le magasin de seconde main et Monsieur Yvan DEMLENNE pour la buanderie.





#### **RELAI SACRE**

Les enfants des écoles de Clavier ont participé comme chaque année au Relai sacré.

Les autorités communales respectent également ce devoir de mémoire lors de la cérémonie du 11 novembre.







#### MOBICONDROZ.BE : UN SITE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

Depuis le mois de septembre 2017, le GAL Pays des Condruses a mis en ligne un site internet spécifiquement dédié à la mobilité: **www.mobicondroz.be** 

Accessible tant sur PC que sur smartphone ou tablette, vous y trouverez des informations sur les transports en communs, les services de transport social, le covoiturage, la mobilité électrique, les formations, etc.

#### Envie de tester un vélo électrique?

MobiCondroz vous offre la possibilité de louer un vélo électrique pour 50 euros pendant un mois en vue de vous familiariser avec son usage avant d'envisager un achat...

MobiCondroz propose également des articles sur des applications, des services de mobilité partagée, des événements, des avantages fiscaux, etc.



## AU LOCAL INFORMATIQUE DE TERWAGNE

#### **CLUB NET de Clavier**

Rapport des activités des quatre premières années.

Le 18 juillet 2013, à la demande de la commune de Clavier, s'ouvrait un atelier d'accompagnement en informatique, suite des cours du printemps 2013 donnés en collaboration avec l'IPEPS de Huy au local de Terwagne.

Cette permanence gratuite était assurée par deux bénévoles locaux, Jean-Louis Gallez et Jean Echterbille.

Au départ, les bénévoles répondaient aux questions posées par les participants sur l'usage journalier de leur PC.

Dès le début, les participants prirent l'habitude de rester présents durant les deux heures prévues, et des braves comme Jeanine et Roger assumèrent le service du café, ce qu'ils font toujours par ailleurs.

En automne 2013, Jean-Marie Skirole, d'Ocquier, se joint à l'équipe et partage également toute son expérience dans les dédalles de nos machines.

Mi-2015, Martine Lemoine se joint au groupe pour y apporter ses compétences en retouche de photos.

Plus tard, en 2017, elle assurera même la présentation d'une formation ciblée dans ce domaine avec l'aide de Michèle

Grosjean. Actuellement, elle nous révise le Word et l'Excell.

Les principaux sujets abordés lors du « CLUB NET » : gestion des fichiers, mise à jour des programmes, connections à internet, chargement de lectures et de musiques, protection des données des PC, rédaction de textes, feuilles de calcul, gestion de Facebook, ...

L'ambiance du groupe a progressé au fil des séances, au point de fêter occasionnellement les évènements heureux de chacun : anniversaires, veille de grandes fêtes, ...

En plus du partage des connaissances en informatique, le « CLUB NET » est donc devenu aussi une « papote » amicale hebdomadaire.

La moyenne des présences, modulée par les périodes de

vacances, prouve à souhait le bien-fondé de cette activité.

Merci à tous ceux qui participent et permettent ces rencontres enrichissantes dans tous les domaines.



## REPRISE DES COURS D'INFORMATIQUE À CLAVIER



En complément du Club Net et en collaboration avec l'ASBL Centre de Coopération Educative, nous vous proposons également la reprise des **cours d'informatique** au

local informatique, rue Darimont à Terwagne (cour de l'école)

Dans un premier temps, nous mettrons en place un module de 8 séances chaque jeudi après-midi de 13.30 à 16.30 à partir du 8 février sur le thème « **Initiation à l'informatique** ».

Ce module est l'opportunité pour une personne débutante d'apprendre à utiliser un ordinateur depuis les bases les plus rudimentaires jusqu'à l'utilisation d'Internet et des E-mails. Il s'agit principalement de se familiariser avec un ordinateur en apprenant à manier la souris, à utiliser le clavier, à organiser

son ordinateur, à rechercher des informations sur Internet, à envoyer des E-mails, etc...

Il s'agit donc d'une première approche avec un ordinateur.

Dans le futur et en fonction des attentes, d'autres modules pourraient être mis en place : Internet, Facebook, Tablette, Maintenance, Module multimédia, etc... N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.

Prix : 7 €/séance, soit 56 € pour l'ensemble du module.

Vous êtes intéressé par ce premier module ? Faites-vous connaître au 086/34.94.27 ou isabelle.garroy@clavier.be

En fonction de l'intérêt manifesté, nous vous confirmerons la tenue du module et vous donnerons les modalités de paiement avant le début des cours.

# L'HÉLICO DU CMH EN 11 MINUTES SUR CLAVIER

Vous avez déjà aperçu cet hélicoptère ?
Vous l'avez vu atterrir sur une route ou dans un jardin ?
Il s'agit de l'hélico de l'ASBL
Centre Médical Héliporté, qui peut intervenir partout en Belgique, en cas d'urgence.
Dans votre commune en moins de 15 minutes.

En cas d'urgence, toute personne en souffrance s'attend à recevoir « les meilleurs soins » et s'estime en droit d'être secourue rapidement. D'être prise en charge par des professionnels. Lorsque le pronostic vital est engagé, conséquence d'une maladie grave ou d'un accident, chacun se soucie de voir le patient être transporté vers l'hôpital le plus proche, et surtout, celui qui dispose des services spécialisés pour assurer une prise en charge complète et les soins les plus adéquats. Tout doit être mis en oeuvre. Sans perdre de temps!

#### **CLAVIER EN ZONE ROUGE**

Les villages de la commune de Clavier se situent en « zone rouge ». Plus concrètement, la population qui y réside, ou toute personne qui s'y déplace pour son job ou ses loisirs... est confrontée à deux problèmes qui se révèlent majeurs en cas d'urgence médicale : d'abord, tout patient fragilisé dans cette zone peut devoir attendre des délais relativement longs - plus de 15 minutes - pour bénéficier de la première assistance d'un médecin urgentiste. Ensuite, selon le lieu où ce patient se situe, son transport médicalisé par la route vers un hôpital spécialisé peut prendre beaucoup de temps. Car, dans cette fameuse zone rouge, les patients sont fortement éloignés des hôpitaux spécialisés.

A tout problème, une solution! Celle de la rapidité offerte par l'hélicoptère du CMH de Bra-sur-Lienne: il divise les temps de déplacement par 3, tout en traçant en ligne droite à 250 km/h. A la fois ambulance et service médical d'urgence, il est rapide pour rejoindre le patient à secourir, et, tout autant, pour le transporter dans un hôpital spécialisé. Le pilote est en mesure de se poser presque partout: une route, un jardin, un terrain agricole, une clairière. Avec l'objectif de se rapprocher

LEGENDE

South 19

South 1

A la rapidité, ajoutez que l'hélicoptère a l'avantage supplémentaire d'offrir aux patients l'assistance d'un médecin et d'un infirmier, tous deux urgentistes, avec un matériel de pointe et un niveau de spécialisation adapté aux situations d'aide médicale urgente les plus graves. Leur mission : être effcace et gagner du temps dans l'intérêt unique du patient. Car chaque minute compte.

#### ADHÉRER, CONTRIBUER, PARTICIPER

La seule diffculté de l'équipe du CMH est financière. Depuis sa fondation, le CMH est autonome, tant dans la recherche de moyens de financement que la recherche d'alternatives visant à réduire le coût d'un tel service à charge du patient. L'hélicoptère de Bra-sur-Lienne existe et se maintient grâce à un seul carburant : la solidarité citoyenne. C'est la population, consciente et reconnaissante de la chance que représente ce service, qui en garantit 70% du budget de fonctionnement. Une paille de près de 3 millions d'euros par an. Le meilleur moyen de soutenir le CMH est de souscrire une carte d'affliation : 30 €/an pour une personne seule et 47 €/an pour une famille. L'avantage de l'afflié est de bénéficier de la gratuité du transport héliporté. Un juste remerciement pour un geste citoyen qui peut sauver la vie. La vôtre...ou celle de vos proches.

#### 23 interventions dans la commune de Clavier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017



#### S'affilier au CMH?

www.centremedicalheliporte.be ou 086/45 03 39, du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

ASBL CMH - Bierleux 69 - 4990 Bra-sur-Lienne IBAN BE34 2480 4404 4090

Formulaires d'affiliation disponibles à l'administration communale de Clavier.

La commune de Clavier

soutient le CMH



#### LA VIE DE NOS ECOLES...

Les maternelles de Bois-et-Borsu ont visité le parc animalier de Forestia. Ils ont pu y découvrir de nombreux animaux comme des cerfs, des élans, des ours et même des loups! Après une grande promenade, ils ont pu profiter de la plaine de jeux.

Les élèves de Les Avins se sont rendus à « La Malagne », l'archéoparc de Rochefort. Ils ont pu découvrir la vie à l'époque Gallo-Romaine : fabrication de pain, atelier forge, jeu archéologique et visite des vestiges.

Les enfants ont beaucoup apprécié cette journée à une autre époque!







## **UN CHAMPION À CLAVIER ....**

Une fois n'est pas coutume ; nous vous présentons un champion claviérois qui répond au nom de « Nerio » (Noemus du Bois du Bayehon)

Son palmarès en quelques mots :

Vice-Champion d'Europe au EDS BXL 2016 - Vice-champion du monde Canin au Dog show de Leipzig, (équivalent du Championnat du monde canin) et champion d'Allemagne en 2017.

Bravo à Nerio et à ses maîtres.



## TRAVAUX - QUELQUES PHOTOS DE L'EVOLUTION DES **GROS CHANTIERS EN COURS**



L'aire multisport et le skate-park à Clavier-Station devraient être inaugurés au printemps 2018







Réfection d'une partie de la toiture et des corniches du bâtiment du CPAS



Le nouveau module de jeux de l'école de Clavier-Station



Les travaux de la rue Forville avancent

#### LE CALENDRIER 2018 DES BALADES DU GROUPE SENTIERS



Le Groupe Sentiers et le Conseil Consultatif des Aînés, avec le soutien de l'Administration communale, vous propose ci-après le programme 2018 des balades pédestres mensuelles.

Celles-ci ont généralement lieu le mercredi matin.

Rendez-vous soit à 9H00 au point de départ mentionné, soit à 8H30 devant la gare de Clavier-Station où un covoiturage est organisé.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, si vous désirez savoir si l'activité a bien lieu en cas de très mauvais temps (déluge, verglas généralisé), vous pouvez contacter Robert Deprez au 083/63.46.89,

Jean Opitom au 085/41.11.08 ou Jean-Claude Dejonge au 085/41.21.53.

#### Mercredi 31 janvier

- Pont-de-Bonne (ex-gare) Statte Vyle – Pont de B
- 10 kms, relativement facile.

#### Mercredi 28 février

- Hamoir (église) Bois de Renne Néblon le Pierreux – Fond du Néblon – Hamoir
- 8 kms, difficulté moyenne.

#### Mercredi 28 mars

- Limont (Anthisnes Monument aux morts près de l'école) - Grand Berleur – Petit Berleur – Bois de la Chapelle – Retour au parking
- 9 kms, difficulté moyenne.

#### Mercredi 25 avril

- Rausa (Outrelouxhe Modave église) - Fagne Forgeron – Bois des Dames – Les Rochettes – Rausa
- 7 kms, pas facile.

#### Mercredi 30 mai

 Projet de journée complète (Hautes Fagnes)

#### Mercredi 27 juin

- Barvaux (parking au début de la montée vers Rome – Durbuy) – d'une rive à l'autre…
- 6 kms, assez facile.

#### Mercredi 29 août

- Mohiville Hamois Château de Scy et de Ri-Mohiville (Promenade du Berceau du Bocq)
- 8 kms, facile.

#### Mercredi 26 septembre

- Vallée de Solières Ruine du Château de Beaufort - Ben-Ahin -Huy
- 8 kms, difficulté moyenne.

#### Mercredi 24 octobre

- Vallée du Ninglinspo (SE de Remouchamp) – La Rochette – Roches Crahay – Sedoz
- 8 kms, difficulté moyenne.

#### Mercredi 28 novembre

- Comblain-au-Pont (parking de l'Administration communale) – Pic Napoléon – Roches Noires – Mont – Ferme du Roideux – Grotte Saint-Martin
- 8 kms, difficulté moyenne.

#### Mercredi 19 décembre

- Pailhe (église) Itinéraire n°9 « Cint Fontaines et les étangs »
- Longueur adaptable selon la météo (max 10 kms), assez facile.

#### **CONSEILS D'HIVER...**

## Rappel sur le déblaiement du trottoir en cas de chute de neige ou de verglas

En cas de neige ou de verglas, tout citoyen est obligé de déblayer son trottoir. Si un passant tombe et se blesse devant chez vous, vous pourriez être considéré comme civilement responsable (si la personne réussit à démontrer qu'elle a chuté parce que vous avez négligé de déblayer votre trottoir).

## Voici ce que dit le règlement général de Police en ses articles 28, 29 et 30 :

Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

En cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique pourvue de trottoirs ou accotement est tenu de veiller à ce que devant la maison qu'il occupe ou à la propriété dont il a la jouissance à un titre quelconque, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé ou rendu non glissant.

S'il s'agit d'immeubles comportant plusieurs riverains, ils sont solidairement responsables de cette charge de voirie.

La neige et les glaces ne pourront être jetées sur la voie publique. Elles seront mises en tas sur le bord du trottoir ou accotement le long de la chaussée de manière à gêner le moins possible la circulation tant des véhicules que des piétons.

#### **POUR UN DENEIGEMENT EFFICACE**



Afin de vous offrir un service de déneigement le plus approprié possible, nous vous demandons de bien vouloir, lors d'intempéries hivernales, garer votre véhicule en dehors de la voirie ou du même côté

que vos voisins si vous n'avez pas d'autre choix. Effectivement, certaines rues sont très étroites et ne permettent pas le passage d'un tracteur équipé d'une lame de déneigement si un véhicule est garé. A certains points délicats, de petits stocks de sel seront mis à disposition des usagers en difficulté.

Dans certains cas, le déneigement est également rendu difficile, voire impossible, suite à un mauvais entretien des haies dont les branches s'affaissent sous le poids des précipitations hivernales et empêchent ainsi les engins de déneigement de circuler.

Nous vous demandons d'être particulièrement attentifs aux branchages situés en hauteur. Il est nécessaire de respecter une hauteur d'environ 5 mètres lors de l'élagage.

Pour rappel, la hauteur des haies doit être réduite à maximum 1,40 mètres à partir du sol naturel, du moment où elles se trouvent à une distance de moins de deux mètres de la limite des chemins vicinaux.

Merci pour votre bonne collaboration.

## **Vivre Ensemble**



Campagne de récolte de fonds et de sensibilisation les 12, 13 et 14 janvier 2018

Réservez-leur bon accueil!

Certains livres sont à votre disposition au service population de l'Administration communale. Les prix de vente varient selon l'ouvrage:

- « A la découverte de Clavier-en-Condroz » (Topoguide des promenades balisées de la commune : cartes et descriptif du patrimoine local) : 5 €
- Au Pays des Condruses (quelques photos et anecdotes le long des sentiers balisés de la commune) : 10 €
- 100 ans de vie à Terwagne : 20 €
- Atlas du karst wallon : 20 €
- 2 ouvrages en wallon de M. Jean-Pierre Dumont, habitant de Saint-Fontaine :
  - « Tot toûrnant les p°adjes » : 12 €
  - Contes di m'payis et d'co pus lon » : 9 €



Jeter ? Pas question

Réparer ensemble vêtements, petits électros, portables...

- un percolateur qui ne fonctionne plus, des outils cassés
- une jupe décousue, une poche trouée
- un ordinateur trop lent, même s'il a 7 ans

une alternative conviviale et gratuite au tout-jetable, au gaspillage et à l'obsolescence programmée!

Remise en état gratuitement au Repair Café 2018 : 20/01 - 17/03 - 19/05 - 15/09 -17/11

École de Clavier Station, rue du Marché, 20 à 4560 Clavier Face à la poste - Parking dans l'école Boissons et pâtisseries à prix démocratiques



Le calendrier des collectes de sang en 2018

Le lundi 05/03/2018 Le lundi 04/06/2018 Le lundi 10/09/2018 Le lundi 03/12/2018

Les collectes ont lieu à l'école de Clavier-Station, rue du Marché (en face du bureau de poste) de 17H00 à 20H00.



Les lauréats de l'édition 2017 du concours **"Coq de Cristal"** ont été dévoilés mardi soir à Libramont. Ce concours, organisé par l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (APAQ-W), Accueil champêtre en Wallonie et la Foire de Libramont, visent à mettre en avant les produits de bouche artisanaux d'entreprises wallonnes employant maximum cinq personnes.

En tout, 33 entreprises agricoles wallonnes ont participé au concours pour présenter une quarantaine de produits,

répartis en trois catégories (produits laitiers, viandes et autres produits)

Cocorico ! M. Jean-Marie Hoyoux, Apiculteur à Terwagne a été récompensé pour son "Miel des terrains calaminaires" du Clos des Abeilles dans la souscatégorie "Miel de Printemps".



## **JE CHERCHE - JE DONNE - J'ECHANGE**

**Avis aux amateurs photographes**: A céder une magnifique collection illustrée sur les techniques de la photographie en 13 volumes édition "Time-Life".

Un volume mesure 26 x 26 et comporte 240 pages, textes et photos. Chaque volume est une technique différente.

Si vous êtes intéressé(e), merci de me contacter au 086/36 68 48.

Les accueillantes extrascolaires sont toujours à la recherche de matériel de bricolage neuf ou de récupération (tissus, perles, papier de couleur, laine, boutons, godets, crayons ou autres...). Si vous pensez avoir des « trésors » chez vous, contactez Laetitia BEUGNIER, Coordinatrice de l'ATL au 0486/13.82.24 ou extrascolaire@clavier.be

Le CPAS de Clavier recherche pour une famille un salon 5 places, une salle à manger 6 places et éventuellement une machine à lessiver en état de fonctionnement.

Merci de le contacter au 085/31.00.50.

L'Administration communale a uniquement un rôle d'intermédiaire et ne cautionne en aucun cas les problèmes qui pourraient se produire entre les utilisateurs de cette rubriaue.

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes dès maintenant en caractère d'imprimerie :

par mail: catherine.joye@clavier.be

par fax: 086/34.94.29

par courrier: Administration communale -

ou déposer dans notre boîte aux lettres.

Contact: service secrétariat 086/34.94.26

Le prochain bulletin communal est prévu en mars 2018, veuillez nous envoyer vos textes pour le 08/02/2018 ou envoyez votre annonce dès maintenant pour ne pas oublier!

## **Environnement**

#### COLLECTE DES PNEUS DANS VOTRE RECYPARC.

Les matériaux acceptés :

- pneus de véhicules de tourisme, 4x4, remorques et caravanes : diamètre maximal de 22 pouces,
- pneus de camionnettes et véhicules utilitaires légers : diamètre maximal de 17 pouces,
- pneus de motos : diamètre maximal de 21 pouces ...

#### Sont interdits:

- Pneus de silos agricoles,
- tout pneu de vélo (moteur), de camion, d'engin agricole, de génie-civil ou industriel,
- chambres à air, chenilles et autres produits en caoutchouc ou non.
- pneus de quads, brouettes ou engins à bras ...

L'apport de pneus est strictement limité à 5 pneus (jantés ou non)/année civile

Les pneus sont soumis à une obligation de reprise. Lors de l'achat de pneus neufs, le vendeur a l'obligation de reprendre gratuitement les pneus usagés.

Les pneus réutilisables sont rechapés : remplacement de la bande de roulement usagée du pneu pour restaurer ses capacités et permettre sa réutilisation. Les pneus non réutilisables sont valorisés de plusieurs façons : la constitution de remblais routiers ou de constructions et de drains de chantier ; le support de voie ferrée, pour réduire les vibrations et le bruit ; les aires de jeux amortissantes et le gazon synthétique pour stade de sport ; les combustibles et matières premières pour les cimenteries et aciéries ; les objets moulés (ex : roue de caddies).

## AMENAGEMENT D'UNE PLATEFORME POUR LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES NON DANGEREUX, NOUVELLE FORMULE.

Fin juin, Intradel annonçait pour le 1<sup>ier</sup> juillet, la fermeture des quatre points de collecte permanents (dont celui de Clavier situé à côté du Recyparc) suite au dépôt de bilan de l'usine Soreplastic qui recyclait les plastiques agricoles. Ces points de collecte permettaient aux agriculteurs de se débarrasser, tout au long de l'année, de leurs déchets de bâches agricoles.

Tous nos agriculteurs ont reçu alors un courrier leur demandant de bien vouloir stocker leurs bâches agricoles en attendant qu'une solution soit trouvée.

Après plusieurs mois de démarches d'Intradel et de plusieurs communes, dont Clavier, une nouvelle filière de collecte des plastiques agricoles a pu être mise en place.

Cependant, une nouvelle méthode de tri de ces déchets plastiques devra obligatoirement être respectée, déjà à la ferme, par les agriculteurs.

Quatre conteneurs de 30m3, au lieu de un seul précédemment, seront nécessaires pour accueillir ce tri.

- 1 conteneur pour les FILMS FINS propres : bandes d'enrubannage de ballots de fourrage ;
- 1 conteneur pour les FILMS EPAIS propres : bâches de couverture de silos de fourrage ;
- 1 conteneur pour les DIVERS : cordes, ficelles, filets, bigs-bags, sacs de farine, de semences et d'engrais
- 1 conteneur de réserve

Dès lors, il était nécessaire d'aménager en conséquence l'ancien site : pousser et étaler les terres accumulées, réaliser une plateforme en empierrement sur une superficie de +/-1.000m² (accueil des conteneurs et mobilité aisée et sécurisée du camion porte-conteneur et des tracteurs et bennes agricoles) .

Les trois communes : Clavier, Tinlot et Modave ont financé ces travaux.

La première collecte, « nouvelle mouture », s'est déroulée pendant 15 jours, du lundi 04/12/17 au Vendredi 15/12/2017.





## **Environnement**

#### LE COMPOSTAGE POUR FAIRE MAIGRIR VOS POUBELLES!

Dans le cadre de son mandat pour l'organisation d'actions de sensibilisation relatives à la réduction de déchets, Intradel, en collaboration avec l'Asbl Bonjour Sourire et le service environnement de la Commune de Clavier, a organisé une formation « Mon pote, le compost ! ». Cette formation était divisée en une séance théorique (le 18/10/17 à l'administration communale) et une démonstration pratique (le 21/10/2017 au jardin communautaire du Plan de cohésion sociale, rue de la Gendarmerie).

Les participants ont pu apprendre ou approfondir leurs connaissances sur le compostage : les avantages du compost, les différents contenants, ce qui se composte ou pas, les différentes étapes pour obtenir un bon compost-mûr après 6 mois, comment corriger son compost s'il sent l'œuf pourri ou une odeur d'ammoniaque, ou l'apparition de filaments blancs...Chacun a reçu un petit pense-bête plastifié à prendre au jardin, dans sa poche.

Démonstration également de la méthode du compostage d'importantes quantités de tontes d'herbes en réalisant un « mille-feuilles » de branchages et de tontes d'herbes.

La règle d'or du compost c'est l'équilibre entre les matières « brunes et sèches » (branchages broyés, herbe sèche, feuilles mortes) et les matières « vertes et humides » (fleurs fanées, tonte de pelouse, restes alimentaires...). 50% d'apport de chacune des matières à chaque dépôt. Les déchets « bruns et secs » structurent le compost pour faciliter la circulation de l'air, les déchets verts et humides apportent l'eau et la nourriture aux organismes décomposeurs.

C'est l'automne, « les feuilles mortes se ramassent à la pelle », faites-en une réserve.

Le fût à compost, laissé sur place dans le cadre de cette formation, va désormais servir à réaliser un bon compost avec les déchets des occupants du bâtiment de la gendarmerie (PCS, Police, CPAS, locataire, Alem, Accueil Extra-scolaire) et enrichira les plates-bandes du jardin communautaire. espèces animales, la présence de plusieurs grottes et cavités en fait un site important pour les chauves-souris, notamment pour la barbastelle, et pour le petit rhinolophe qui y trouve l'une des seules stations wallonnes connues pour la reproduction. La vallée du Hoyoux est enfin d'une grande valeur ornithologique, grâce à la visite régulière de la cigogne noire, à la présence du martin-pêcheur, du pic noir, du pic mar... »



















## LE NOM DES COURS D'EAU QUI CROISENT CERTAINS DE NOS SENTIERS

Fin 2016, le Contrat Rivière Meuse Aval (CRMA) a initié une action d'identification des cours d'eau le long des chemins de promenades balisées ou de sentiers régulièrement fréquentés par les riverains.

De la première phase d'identification réalisée par la cellule de coordination du CRMA, 267 sites potentiels avaient été identifiés pour l'ensemble de leur bassin.

Une visite de terrain accompagnée par Sylvie Messiaen du Comité local du Hoyoux, le Service environnement et le brigadier, a validé 10 croisements sur les 16 préalablement identifiés pour la commune de Clavier. Monsieur Robert Deprez, du Groupe Sentiers, a également apporté sa précieuse collaboration.

Le CRMA a pris financièrement en charge l'achat de ces panneaux, la pose, l'achat des supports éventuels, l'entretien de ceux-ci étant à charge de la Commune.

Début novembre, les 10 panneaux ont été placés par notre personnel ouvrier ; ils concernent des croisements avec les cours d'eau : Le Bougelet, La Bonne et l'Arêne à Terwagne,





L'Arêne à Ochain, Le Hoyoux à Hoyoux et au Hameau du Val, le Ruisseau de Pailhe à Pailhe et à Saint-Fontaine et le Rau de St Lambert à Saint-Lambert et à Saint-Fontaine.

## **Environnement**

#### JOURNÉE DE L'ARBRE

« Avoir des arbres fruitiers est une véritable chance ! Abris pour la biodiversité, beauté d'un arbre en fleurs, source de plaisir que procure la cueillette, joie des papilles en dégustant des fruits aux textures et saveurs oubliées et étonnantes... Que l'on ait une pâture, un petit ou un grand jardin, chacun peut se créer un jardin fruitier adapté à ses besoins ... »

Le 25 novembre dernier, notre Commune a organisé une journée de distribution d'arbres fruitiers basse tige sur fonds propres, étant donné que la candidature de l'Administration communale n'a pas été retenue par le Service Public de Wallonie.

Afin de satisfaire un maximum de personne, 1 arbre était distribué par ménage.

Les fruitiers étaient d'anciennes variétés traditionnelles : POMMIER (*Malus D. Reinette étoilée*), PRUNIER (*Prunus D. Wignon*), POIRIER (*Pyrus comm. Comtesse de Paris*)

Des fiches techniques sur les 3 fruitiers étaient proposées. D'autres documentations concernant l'environnement étaient à disposition de la population. Des sachets de semences de fleurs sauvages mellifères étaient aussi disponibles (en nombre limité) afin d'accueillir les pollinisateurs au jardin. Les parents des enfants nés entre octobre 2016 et octobre 2017, ont été invités à venir chercher un poirier comtesse de Paris.







## Etat Civil

#### Du 01 septembre 2017 au 31 octobre 2017

#### **NAISSANCES**

- Rosalina MEES, fille de Sébastien et de Laura DRISSE, Clavier (Station)
- Loucka SOSTRATE ANDRÉ, fils de Jérôme SOSTRATE et de Luna ANDRÉ, Bois-et-Borsu
- Noa ROTHE, fille de Jérôme et de Amélie DEGOTTE, Clavier (Station)
- Baptiste GANHY REMACLE, fils de Olivier GANHY et de Marie-Sophie REMACLE, Ocquier
- Célestin THOELEN, fils de Bertrand et de Sandra GHISLOTTI, Clavier (Station)
- Ilohan DEBRAS GIGOT, fils de Jonathan DEBRAS et de Aurélie GIGOT, Les Avins
- Lou GATHOT LEBOUTTE, fille de Benjamin GATHOT et de Adelaïde LEBOUTTE, Les Avins
- Emy MANIAK, fille de Mélissa, Ocquier
- Lyssandre GOUVERNEUR MARCHAL, fils de David GOUVERNEUR et de Angélique MARCHAL, Les Avins

#### **MARIAGE**

- Jean-Michel SCEVENELS, de Les Avins et Marie-Rose PARMENTIER, de Les Avins
- Nicolas LOUVIAUX, de Liège (et avant de Ocquier) et Wouézénatou YACOUBOU, de Liège
- Gilles GODEFROID, de Bois-et-Borsu et Maureen PIEDBOEUF, de Bois-et-Borsu
- David GRAINDORGE, de Clavier (Station) et Charlotte CHAPELLE, de Clavier (Station)
- Maxime GIACOMELLI, de Clavier (Ochain) et Céline DUCHESNE, de Clavier (Ochain)
- Jérôme WÉRY, de Les Avins et Vanessa de THIER-NAGELMACKERS, de Les Avins

#### **DECES**

- Alessandro GHISLOTTI, 66 ans, époux de Annie PLATTAF, Les Avins
- Marguerite SULON, 88 ans, veuve de Joseph DESSY, Clavier (Ochain)
- Madeleine GATHY, 93 ans, veuve de Jules RENWART, Clavier (Ochain)
- Roger PONCIN, 37 ans, célibataire, Ocquier
- Claude VRANCKX, 89 ans, divorcé, Bois-et-Borsu
- Anne DELMOTTE, 59 ans, divorcée, Terwagne
- Henri LEDIEU, 77 ans, veuf de Louisette ONYN, Les Avins
- Geneviève DOCQUIER, 92 ans, veuve de Georges HANIN, Clavier (Ochain)
- Georgina SERVAIS, 89 ans, veuve de Victor MAHOUX, Pailhe
- Josette RASE, 67 ans, divorcée, Ocquier

Les couples suivants ont préféré célébrer leurs Noces dans l'intimité :

#### 60 ans de mariage

 Monsieur Huu Nguyên et Madame Gisèle Janssen 23/11/1957 à Bressoux

#### 50 ans de mariage

 Monsieur Pol Lecomte et Madame Jeannine Leclercq 13/10/1967 à Sprimont

Toutes nos félicitations aux heureux jubilaires



#### **LERHO ERIC**

INFIRMIER INDEPENDANT (agréé toutes mutuelles)

Rue Roi Albert, Ochain 0476/462717 086/321762





## Funérailles F. Hebette



- Funérailles Crémations Assurances obsèques - Assistance administrative
- Réceptions après funérailles dans la salle de votre choix
- Chambre mortuaire à domicile
- Monument Caveau Inscriptions
- Funérarium à Havelange et Beauraing avec espace privatif pour la famille, vaste parking
- $\ensuremath{\text{w}}$  Notre salle à Havelange mise à votre disposition gratuitement  $\ensuremath{\text{w}}$

Hebette-Daxhelet Sprl

13, rue d'Andenne - B-5370 Havelange Téléphone: 083/63.30.52 - 0473/87.87.50 - 082/71.11.88 Intervention toutes régions - Permanence 7j/7





# Delecour Gilles CHAUFFAGE • SANITAIRE

- Installation, entretien & dépannage
- Traitement des eaux
- Ventilation

Route de Huy, 4 • 4560 CLAVIER • GSM: 0477/13 54 85



Prochainement Route du Condroz, 225 à Nandrin FUNÉRARIUMS:
• VILLERS-LE-BOUILLET
Rue de Waremme, 7

• HUY
Chaussée de Liège, 35

• MARCHIN Rue Fourneau, 4A

 BRAIVES Rue Cornuchamp, 3

VAUX-ET-BORSET
 Place Maurice Grandgagnage, 3

MORTUAIRE À DOMICILE

BUREAU/MAGASIN: Rue de Waremme, 7 à VILLERS-LE-BOUILLET

FLEURS - CAVEAUX ET MONUMENTS
ENTRETIEN DE TOMBES
ARTICLES FUNÉRAIRES
085 23 16 36

www.funeraillesnoel.be

24h/24



**FUNERAILLES** 

BILITÉ DE FINANCEMENT À 0% Ion, emprunter de l'argent coûte aussi



## CENTRE ESSO FAMENNE

GROUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE spri MAZOUT | GAZ | PELLETS

MARCHE © 084 47 89 29

CLAVIER/HAVELANGE © 083 69 93 23

Délai de livraison Hillion Marie panne sèche dans la journée



Le mazout, une chaleur agréable

Commander en ligne
www.groupelmv.ve

Rue des Déportés 21 | 6900 Marche-en-Famenne | info@groupelmv.be | www.groupelmv.be





## Epuration des eaux usées



Système sans électricité, sans mécanisme, agréé Région wallonne, ...

plus de 150.000 références dans le monde depuis plus de 30 ans



086 49 99 40 www.limpidus.be